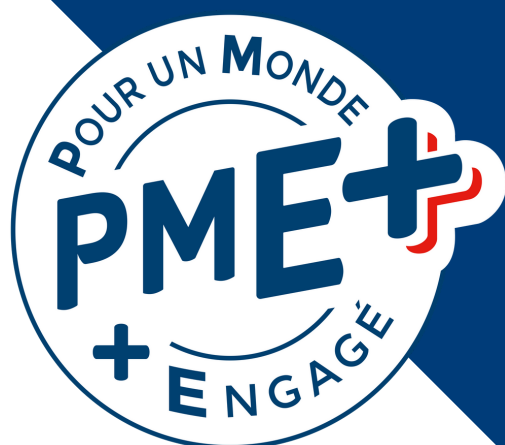




Restitution de la consultation PME+

*Enquête réalisée du 14 juin au
15 septembre 2021*



www.label-pmeplus.fr

Janvier 2022

A l'occasion de ses 7 ans, le label PME+ a lancé en 2021 une consultation pour prendre en considération les attentes des labellisés et des parties prenantes concernant l'évolution du label. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue dans un esprit de transparence et de collaboration cher au label PME+.

01 LES OBJECTIFS

L'objectif de la consultation PME+ est de **sonder la communauté des PME+ et les parties prenantes, dont les enseignes, sur les thématiques clés du label** et d'identifier leurs attentes par rapport au label. Il est aussi de distinguer les enjeux RSE auxquels doit répondre le label.

02 LA METHODOLOGIE

La consultation a été réalisée grâce à **une enquête en ligne ouverte du 14/06 au 31/07** et menée par le cabinet conseil indépendant « Des Enjeux et des Hommes », partenaire du label depuis son origine via Ecocert Environnement, l'organisme tiers indépendant réalisant les audits prévus par le référentiel PME+.

11 entretiens ont aussi été menés par « Des enjeux et des Hommes », auprès de Présidence, Direction achat /marchandises, Direction RSE de 8 enseignes de la distribution alimentaire.

Au total ce sont **266 participations qui sont issues des deux consultations**. 99 entreprises labellisées ont répondu à l'enquête, soit **60% de la communauté PME+ qui se sont exprimées**.

03

LES RESULTATS

La consultation PME+ fait ressortir **une forte participation des labellisés** qui montre leur implication dans la vie et l'évolution de leur label et de son référentiel.

Les résultats de cette consultation viennent ainsi nourrir et **renforcer les éléments d'identité du label** tels que la création de valeur en France et dans les territoires, l'approvisionnement responsable, l'engagement de l'entrepreneur dirigeant, la dynamique d'amélioration continue.

PME+ : un label différent des autres labels RSE

PME+ est d'abord perçu comme **le label des entreprises françaises à taille humaine ayant des pratiques engagées sur les enjeux de développement durable** et un logo visible sur les produits. La robustesse de l'audit est mise en avant.

Les répondants associent majoritairement le label à :

- Des entreprises françaises
- Des entreprises à taille humaine
- Des pratiques engagées sur les enjeux de développement durable
- Un contrôle annuel robuste (audit terrain et documentaire)

PME+ et la création de valeur en France et dans les territoires

Les répondants au sondage et les enseignes plébiscitent le rôle des PME+ pour la création de valeur en France. Bien que chaque entreprise ait ses particularités (sourcing, production etc...), le référentiel doit permettre de mesurer les efforts réalisés et les résultats sur ce sujet dans un logique d'amélioration continue.

Les critères sélectionnés pour définir la création de valeur en France ont été majoritairement :

- Un site de production ou de transformation en France
- L'actionariat et le siège social installé en France
- Un approvisionnement en France selon les disponibilités
- La création d'emploi en France
- Un savoir-faire français

PME+ et l'approvisionnement responsable

Le label PME+ doit permettre de mesurer les efforts réalisés et les résultats concernant **les achats responsables pour ses matières premières et ses produits transformés**, dans une logique d'amélioration continue (60%).

PME+ : un label qui valorise l'engagement de l'entrepreneur dirigeant

L'entretien de l'entrepreneur dirigeant lors de l'audit est bien reconnu comme incontournable lors de l'audit de labellisation (87%).

PME+ pour renforcer la dynamique d'amélioration continue de l'entreprise

La majorité des répondants (62%) pensent qu'une entreprise peut avoir des pratiques qui ne progressent pas sur une des thématiques clefs si elle a déjà un bon niveau mais qu'elle doit pouvoir progresser et mettre en place un plan d'actions lorsqu'elle a un niveau faible sur une des thématiques.